

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANGOULEME - 1601 - Documents comptables  
(B-S) - Dépôt le 13/03/2026 - 1436 - 2020 B 00626 - 889 389 417 - 2H

Désignation de l'entreprise 2 H Néant  \*  
 Adresse de l'entreprise 492 b Route de Bordeaux 16000 Angoulême  
 Numéro SIRET \* 8 8 9 3 8 9 4 1 7 0 0 0 1 1 Durée de l'exercice en nombre de mois \* 1 2 Durée de l'exercice précédent \* 1 2

**EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT**

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				3 1 1 2 2 0 2 4		3 1 1 2 2 0 2 3	
<b>ACTIF</b>		<b>Brut</b>	<b>Amortissements - Provisions</b>	<b>Net</b>	<b>Net</b>		
		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>		
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	Immobilisations incorporelles						
	Fonds commercial *	010	012				
	Autres *	014	016				
	Immobilisations corporelles *	028	030	36 650	31 078		37 053
	Immobilisations financières * (1)	040	042		3 600		3 600
<b>Total I (5)</b>		<b>044</b>	<b>048</b>	<b>36 650</b>	<b>34 678</b>		<b>40 653</b>
<b>STOCKS</b>	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		1 742		
	Marchandises *	060	062		21 080		
Avances et acomptes versés sur commandes		064	066				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	Créances (2)						
	Clients et comptes rattachés*	068	070				
	Autres * (3)	072	074		1 699		757
Valeurs mobilières de placement		080	082				
Disponibilités		084	086		55 027		58 384
Charges constatées d'avance *		092	094				
<b>Total II</b>		<b>096</b>	<b>098</b>		<b>79 548</b>		<b>59 141</b>
<b>Total général (I+II)</b>		<b>110</b>	<b>112</b>	<b>36 650</b>	<b>114 226</b>		<b>99 793</b>

		<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N NET</b>		<b>Exercice N-1 NET</b>	
				<b>1</b>		<b>2</b>	
Capital social ou individuel *		120		2 000		2 000	
Ecart de réévaluation		124					
Réserve légale		126		200		200	
Réserves réglementées*		130					
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131	132	37 248		44 118	
Report à nouveau		134					
Résultat de l'exercice		136		1 232		(6 870)	
Subventions d'investissement		137					
Provisions réglementées		140					
<b>Total I</b>		<b>142</b>		<b>40 680</b>		<b>39 448</b>	
Provisions pour risques et charges		154					
<b>Total II</b>		<b>154</b>					
Emprunts et dettes assimilées		156					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164					
Fournisseurs et comptes rattachés		166		40 813		32 904	
Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)		169	172	24 606		19 815	
Comptes courants d'associés		173		8 127		7 626	
Autres dettes		175					
Produits constatés d'avance		174					
<b>Total III</b>		<b>176</b>		<b>73 546</b>		<b>60 345</b>	
<b>Total général (I + II + III)</b>		<b>180</b>		<b>114 226</b>		<b>99 793</b>	

<b>RENOUVOIS</b>							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	5 121
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise 2 H

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le				Exercice N-1 clos le		
		13	1	2	2	0	2	3
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * <span style="float: right;">dont export et livraisons intracommunautaires</span>	209				210	793 921	691 059
	Production vendue { biens services * }	215				214		
		217				218		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222		
	Production immobilisée *					224		
	Subventions d'exploitation reçues					226		3 040
	Autres produits					230	7 329	1 055
	<b>Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)</b>					232	801 250	695 154
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	605 628	524 848
	Variation de stock (marchandises) *					236	(21 080)	26 706
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	1 891	4 779
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240	(1 742)	447
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)					242	83 372	63 740
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * )	243	2 068			244	2 068	2 321
	Rémunérations du personnel *					250	94 921	56 394
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	23 424	12 735
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce)	255				254	11 095	9 989
	Dotations aux provisions					256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259				262	3	17
	<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>					264	799 580	701 976
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					270	1 670	(6 822)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280			
	Produits exceptionnels (IV)				290			
	Charges financières (V)				294			
	Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } { dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347			300	438	48	
	Impôts sur les bénéfices * (VII)	348			306			
	<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)</b>				310	1 232	(6 870)	
	<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b> Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	1 232	314	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles *				322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			330			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Déductions	Entreprise nouvelles (44. soixies) 986	Zone franche urbaine (44 octies A) 987	Zones de restructuration de la défense (44. tardies) 127	Zones de revitalisation rurales (44 quinquies) 138		342	
	(FRR) France Ruralités Revitalisation (art. 44 quinquies A) 181	Jeune entreprise innovante (44. soixies A) 989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies) 991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44. soixies) 992		350		
	Divers* ZFA NG (44 quaterdecies) 345	Investissements et souscriptions outre-mer 344	Créance due au report en arrière du déficit 346					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G		Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993					
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b> Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	1 232	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356				
	Déficits antérieurs reportables : * .....6...8.7.0 dont imputés sur le résultat :				360	1 232		
<b>RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS</b> Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	0	372		

**SAS 2H**  
**Société par actions simplifiées au capital de 2000 Euros**  
**Siège social : 492 Bis, route de Bordeaux 16000 ANGOULEME**

**Société immatriculée au RCS d'Angoulême**  
**889 389 417**

**PROCES-VERBAL**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 15/06/2025**

REÇU PAR COURRIER  
AU GREFFE LE  
12 JAN. 2025  
GREFFE DU TRIBUNAL DE  
COMMERCE D'ANGOULEME

-----  
Le 15/06/2025 à NEUF heures,

Les actionnaires de la Société 2H, SAS au capital 2 000 €, divisé en 200 actions, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire sur convocation de la présidence.

La réunion est présidée par Monsieur FADEL Hicham; le président

Au fur et à mesure de leur entrée dans la salle de réunion, les associés ont élargé la feuille de présence à l'assemblée.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le Président de l'Assemblée, qui constate que le quorum de la moitié des parts sociales est atteint et que l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la copie des lettres de convocation des associés et des récépissés postaux,
- le texte des résolutions proposées.

Le texte des résolutions proposées a été joint à la lettre de convocation. Ce même document a été tenu au siège social à la disposition des associés qui ont pu en prendre connaissance ou copie.

L'assemblée donne acte au Président de ces déclarations.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- démission du président et la nomination de la nouvelle présidente,
- modification statutaire,
- Pouvoirs à donner.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de la présidence et déclare la discussion ouverte.

F H

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

### **PREMIERE RESOLUTION**

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Gérance relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve les comptes de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice 1 231.86 €. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la Gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

La collectivité des associés décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 231.86 € comme suit :

Réserves facultatives : 1 231.86 €

La collectivité des associés prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

EXERCICES	REVENUS ELIGIBLES A L'ABATTEMENT		REVENUS NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT
	DIVIDENDES	AUTRES REVENUS DISTRIBUES	
2023	0 €	-	-
2022	0 €	-	-
2021	0 €	-	-

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

F H

### **TROISIEME RESOLUTION**

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérante sur les conventions relevant de l'article L 223-19 du Code de Commerce, et constaté que le quorum nécessaire pour statuer sur les conventions mentionnées dans ce rapport est atteint, déclare approuver ces conventions.

Les associés intéressés n'ayant pas pris part au vote, conformément à la loi, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés.

& & &

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les associés présents.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.